AVIS POUR APPEL D'OFFRE
AO N°11/2026
(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)
TRAVAUX DE FUMISTERIE

1- Objet du marché

Le présent cahier des charges concerne les travaux de fumisterie à l'usine des Ciments d'Oum El Kélil, sise à Tajerouine et sera conclu pour une période de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction au maximum deux fois sauf dénonciation écrite par l'une des deux parties au moins (03) mois avant l'expiration de la période en cours.
Cet appel d'offre comprend quatre lots :

Lots		Min	Max
Lot 1 :	**Briquetage du four :**	**40 ml**	**100 ml**
Lot 2 :	**Briquetage des installations auxiliaires :**	**100 m²**	**300 m²**
Lot 3 :	**Bétonnage des installations auxiliaires :**	**100 m²**	**200 m²**
Lot 4 :	**Gunitage des installations auxiliaires :**	**50 m²**	**300 m²**

NB :

- ✓ Chaque soumissionnaire peut participer à un ou plusieurs lots.
- ✓ Le déblayage et l'évacuation du chantier font parties intégrantes des taches du titulaire.

2- Conditions de participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises qualifiées pour réaliser les travaux de fumisterie des équipements de cimenteries.

3- Respect des conditions de l'appel d'offre

Les soumissionnaires sont tenus, conformément aux dispositifs et des exigences du manuel des procédures des achats de la CIOK en vigueur applicable aux marchés publics, de respecter tous les documents et conditions du dossier d'Appel d'Offres.
Toute offre qui déroge aux conditions de l'Appel d'Offres sera rejetée.

4- Pièces constitutives du marché – Ordre de priorité

Les pièces constitutives du marché sont :

1. La soumission financière qui constitue l'acte d'engagement
2. Le cahier des conditions d'appel d'offres (CCAO) et ses annexes
3. Le cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP)
4. Le cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)
5. L'offre technique du titulaire du marché
6. Le bordereau des prix du titulaire du marché
7. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures de biens et de services.
8. Le manuel des achats et des marchés de la société CIOK
9. Le contrat à conclure avec le soumissionnaire retenu.

En cas de contradiction ou de différences entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel, elles sont énumérées ci-dessus.

5- Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Les documents administratifs
- ✓ L'offre technique
- ✓ L'offre financière

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées :

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

" AO N°11/2026
« TRAVAUX DE FUMISTERIE »
« A ne pas ouvrir »

3-1) Enveloppe A - Offre technique :

- Fiche des critères de conformité
- Offre technique
- Référence avec justificatifs
- Engagement d'affectation un chef d'équipe
- Engagement de réactivité
- Engagement de fourniture des EPI (Équipements de protection individuelle)
- Engagement de mise à disposition des moyens matériels

- Engagement de fournir un effectif qualifié
- Engagement de nettoyage du chantier

3-2) Enveloppe B - Offre financière :

- Soumission financière
- Bordereau des prix

3-3) Enveloppe extérieure - pièces administratives

- Le cautionnement provisoire **:**
  - **Lot 1 : Deux mille dinars (2000 DT).**
  - **Lot 2 : Mille Cinq Cent dinars (1500 DT).**
  - **Lot 3 : Mille dinars (1000 DT).**
  - **Lot 4 : Mille Cinq Cent dinars (1500 DT).**
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire
- Déclaration sur l'honneur de non-influence.
- Déclaration sur l'honneur de non-appartenance à la CIOK.
- Déclaration sur l'honneur (Loi n° 2018-46 du 1 août 2018)
- Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).
- Attestation de la situation fiscale.
- Registre de commerce.
- Le cahier des charges cacheté signé et portant la mention lue et approuvée
- Procuration éventuellement nécessaire ou attestation prouvant que la signature est celle du représentant légal du soumissionnaire
- En cas de groupement d'entreprises
  - L'acte du groupement dûment signé par les cotraitants
  - La désignation du mandataire et les procurations y afférent

6- Mode et Adresse et Date d'envoi des offres

5-1) Mode et Adresse d'envoi de l'offre

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

5-2) Réception des offres

- La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre, puis sur le registre des appels d'offres dans leur ordre d'arrivée, et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **24/06/2026 à 11h00 heures**
- Le cachet du bureau d'ordre précité faisant foi.

7- Ouverture des offres publique :

Les plis contenant les offres seront ouverts au cours d'une séance publique le **24/06/2026 à 11h30 heures** à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Au cours de la séance d'ouverture des plis, les soumissionnaires ou leurs représentants ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission. La commission d'ouverture des plis procède de la manière suivante :

- Ouverture des plis financiers et lecture des montants des offres.
- Constat et vérification de l'existence :
  - Du cautionnement provisoire
  - Des pièces administratives demandées
  - Des pièces constituant l'offre technique

8- Validité des offres

Les offres demeurent valables 60 jours à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la CI.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre ; la validité du cautionnement provisoire sera de même prolongée d'une durée équivalente.
La demande et les réponses doivent être faites par écrit.
Un soumissionnaire peut refuser la demande et récupérer son cautionnement provisoire. Il ne peut en cas d'acceptation modifier son Offre.

NB :

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à partir du **04/06/2026** de l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

- Le Frais de retrait du cahier des charges est fixé à 300dt.